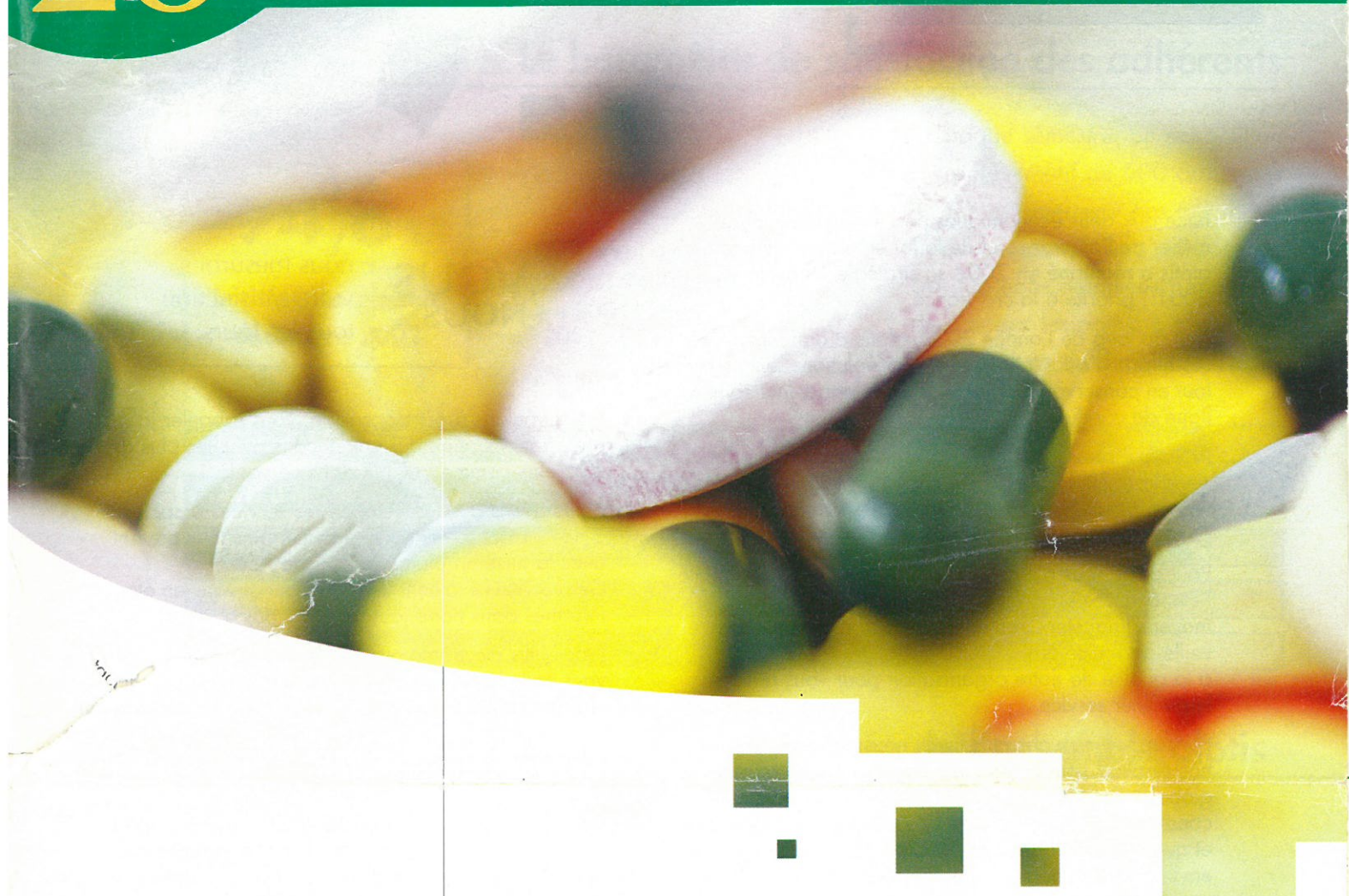


28^e rencontre annuelle des adhérents

Corum de Montpellier • 11 et 12 octobre 2003



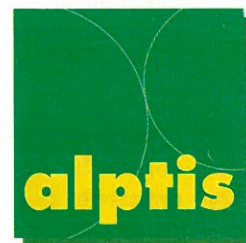
DE
A VOUS
NOUS,

tous les jours,
nous protégeons votre santé.

Il est normal d'en parler avec vous.

LE MÉDICAMENT

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2003



DE VOUS A NOUS, TOUT EST BEAUCOUP PLUS PROCHE



DE VOUS
A NOUS,

nous mesurons
votre satisfaction
tous les jours.

Face aux défis économiques de l'environnement du métier de l'assurance et de la loi en pleine mutation, alptis a réaffirmé en 2002 sa stratégie amorcée en 2001 : priorité à la croissance.

Tout au long de l'année 2002, alptis a donc intensifié ses efforts d'adaptation face aux évolutions rencontrées tout en conservant l'objectif de développement comme ligne de conduite.

Nous qui sommes à la fois association indépendante et spécialiste de la prévoyance complémentaire, nous vous devons d'assurer la bonne évolution de vos garanties sur le long terme, dans votre seul intérêt.

Pour cela, nous avons adapté nos garanties, augmenté l'étendue des services qui leur sont associés, accru nos moyens financiers, renforcé nos actions commerciales, veillé à la mise à niveau de nos outils de gestion et à la qualité de notre organisation pour vous rendre le meilleur service.

Par rapport aux objectifs fixés, nous pouvons dire que nos résultats sont conformes, parfois contrastés, mais globalement satisfaisants. En effet, vous pouvez constater que le nombre de nos adhérents se maintient et que notre chiffre d'affaires croît dans un environnement particulièrement concurrentiel.

En santé, nos garanties de haut niveau ont rencontré un franc succès tout au long de l'année.

Fin 2002, nous avons décidé d'adapter et de restructurer l'ensemble de notre gamme de produits santé dans le cadre de la nouvelle législation sur les contrats d'assurance dits "solidaires" sans aucun questionnaire médical, ce qui nous a permis de conserver nombre de nos adhérents sollicités par nos concurrents.

En prévoyance, malgré la satisfaction de nombre d'entre vous, nous avons connu un tassement de nos adhésions, ce qui nous a incités à en faire pour 2003 un axe de travail prioritaire.

Compte tenu de tous ces paramètres, l'équilibre s'est fait. Nous sommes d'ailleurs confortés dans nos actions par votre fidélité, preuve de votre satisfaction globale.

En prévoyance, nous voulons à nouveau attirer votre attention sur la percée significative de notre garantie Dépendance qui prend en compte les nouvelles dispositions législatives de l'APA.

Notre produit a été salué par les magazines nationaux spécialisés comme "Notre Temps" ou "Que Choisir", comme "très bon", répondant parfaitement aux problèmes des personnes concernées, à un niveau de prix tout à fait compétitif.

Nous voulons à cette occasion, vous rappeler la qualité des relations que nous entretenons avec les plus grands assureurs comme la CNP dans ce cas-là.

Nous avons aussi développé les services associés à nos garanties santé, comme certains tiers payant avec la mise en place de la carte Actil. Ces services évoluent constamment et vous en êtes informés dans notre journal "De Vous à Nous".

Nos outils électroniques rencontrent un franc succès : vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter via internet ou simplement à venir nous redécouvrir sur www.alptis.fr. En moyenne, 30 000 connexions ont été dénombrées en 2002. Aujourd'hui, vous êtes 65 % de plus à vous connecter sur notre site.

Dans un autre domaine, nous avons mis en place un groupe de travail pour analyser les apports des nouvelles technologies disponibles afin d'améliorer au quotidien nos relations avec vous.

Nous vous rappelons que notre service social peut toujours être un éventuel recours pour ceux d'entre vous qui rencontrez ponctuellement de graves difficultés. Sachez que la Commission sociale est intervenue dans les départements sinistrés par les inondations.

Enfin, nous continuons notre action d'information en matière de prévention et de santé, avec les journaux gratuits que vous recevez deux fois par an, et grâce aux conférences-débats organisées en région par nos Comités d'adhérents bénévoles.

Comme eux, nous vous invitons à nouveau à participer à la vie de votre association en rejoignant le Comité de votre département ou même en venant étoffer le travail de nos commissions spécialisées : Commissions technique, animation, qualité, financière, et sociale.

Autre aspect de la vie associative, nous vous informons que l'observatoire alptis a poursuivi son travail d'analyse en diffusant régulièrement sa lettre trimestrielle dont un numéro spécial sur les Professions libérales et en publiant en fin d'année son 3^{ème} ouvrage sur les "TPE".

Tous ensemble, nous resterons indépendants, efficaces et solidaires !

Le Conseil d'administration

les résultats

Le baromètre de satisfaction des adhérents

94,8%

Satisfaction globale
décembre 2002

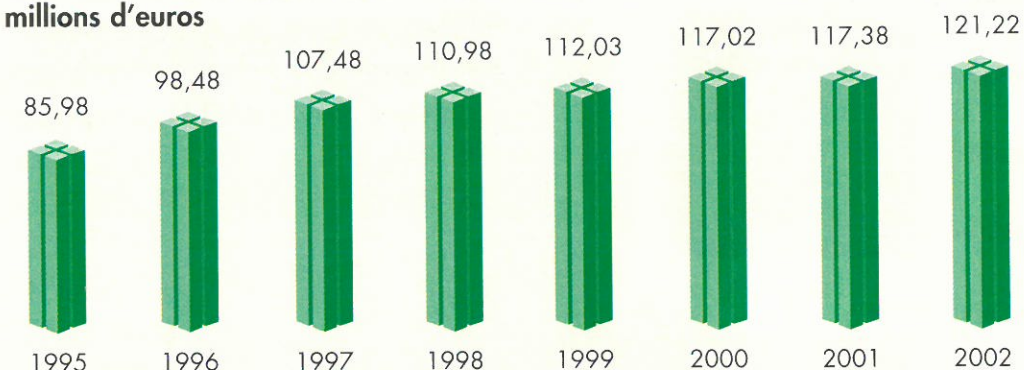
octobre 2000 : 95%
avril 2001 : 94,7%
octobre 2001 : 94,4%
avril 2002 : 93,7 %

Chaque semestre, un échantillon représentatif de 600 adhérents est interrogé par téléphone pour mesurer votre satisfaction. 56 questions détaillées permettent de préciser les points à améliorer. Voici les résultats de décembre 2002.

Formalités d'adhésion (délais, exactitude, conseils)	93%
Avis d'échéance (clarté, modalités de règlement)	93%
Prestations santé (délais, clarté des relevés, tiers payant, prises en charge)	92%
Accueil téléphonique (attente, disponibilité, efficacité)	88%
Relation par courrier (rapidité et qualité des réponses)	87%

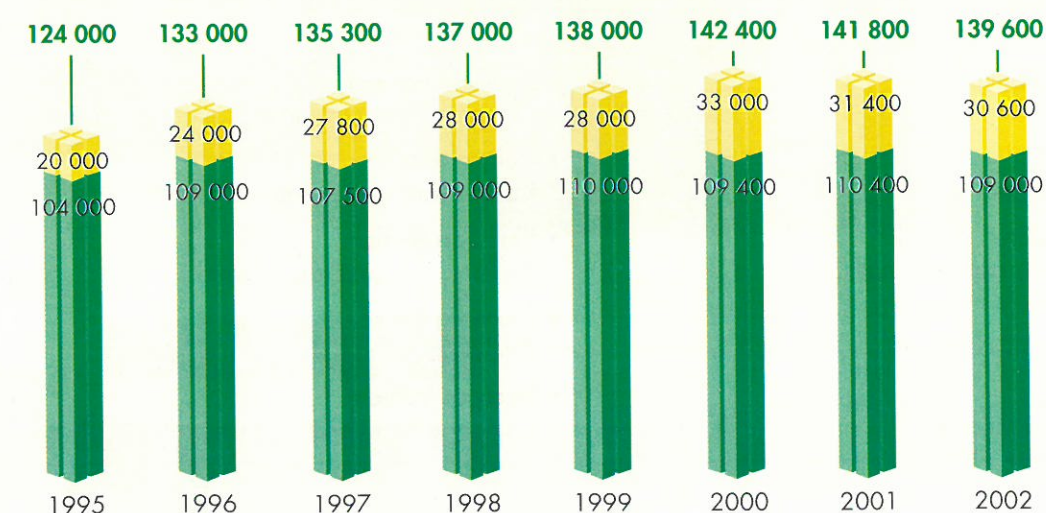
Les encaissements des cotisations d'assurance de l'ensemble alptis

en millions d'euros

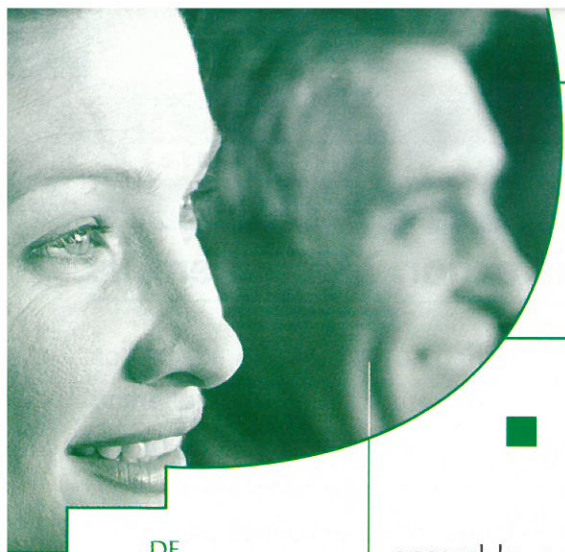


Association alptis +
autres associations
confiant leur gestion
à alptis gestion

L'évolution du nombre des adhérents de l'ensemble alptis



Autres associations
de l'ensemble alptis
Association alptis



DE
VOUS
A NOUS,

ensemble, nous
sommes plus forts
et indépendants.

assemblée générale

Ordre du jour de l'assemblée générale statutaire

1. Ouverture de l'assemblée générale par le Président Georges Coudert
2. Election de la Commission de contrôle des pouvoirs
3. Présentation du rapport moral et commentaires
4. Présentation du rapport financier par la Trésorière Nicole Goudard. Audition des rapports de la Commission de contrôle financier et du Commissaire aux comptes
5. Approbation des comptes de l'exercice 2002
6. Nomination d'un co-Commissaire aux comptes
7. Fixation de la cotisation d'association pour 2004
8. Renouvellement du Conseil d'administration
9. Désignation de la Commission de contrôle financier
10. Réponses aux questions posées par écrit

- **Alain Geniteau**, Brest, avocat administrateur judiciaire
- **Patrice Giroud**, Grenoble, avocat
- **Nicole Goudard**, Villeurbanne, expert-comptable
- **François Laurent**, Grignon, agent immobilier en retraite
- **Hélène Leiser**, Bazas, sans profession
- **Christian Mathon**, Valence, employé de banque
- **Laurence Pierre**, Chilly-Mazarin, kinésithérapeute
- **Georges Vuitton**, Lyon, agent immobilier en retraite

Le Conseil d'administration

- **Jean-Paul Alary**, Castres, imprimeur
- **Bernard Audras**, Sainte-Foy-lès-Lyon, expert-comptable
- **Denise Baudry**, Saint-Malo, avocate en retraite
- **Gérard Bertrand**, Nice, prothésiste dentaire en retraite
- **Gilbert Bianchi**, Marseille, kinésithérapeute
- **Bernard Bonnin**, Tours, expert-comptable
- **Guy Broermann**, Fabrègues, menuisier en retraite
- **Louis Brun**, Saint-Emilion, exploitant viticole
- **Henri Chavot**, Saint-Etienne, masseur kinésithérapeute
- **Jean-François Chevallier**, Chamonix, architecte
- **Bernard Chuzeville**, Lyon, opticien en retraite
- **Jean-François Clément**, Lyon, avocat
- **Georges Coudert**, Lyon, géomètre expert
- **Bernard Cruzoulon**, Sainte-Foy-lès-Lyon, expert-comptable
- **Francis Dupont**, Faches-Thumesnil, avocat
- **Pierre-Paul Ernst**, Colmar, exploitant viticole

Renouvellement du Conseil d'administration

Six sièges sont à renouveler, ceux de :

- Bernard Bonnin
- Henri Chavot
- Georges Coudert
- Francis Dupont
- Alain Geniteau
- Christian Mathon

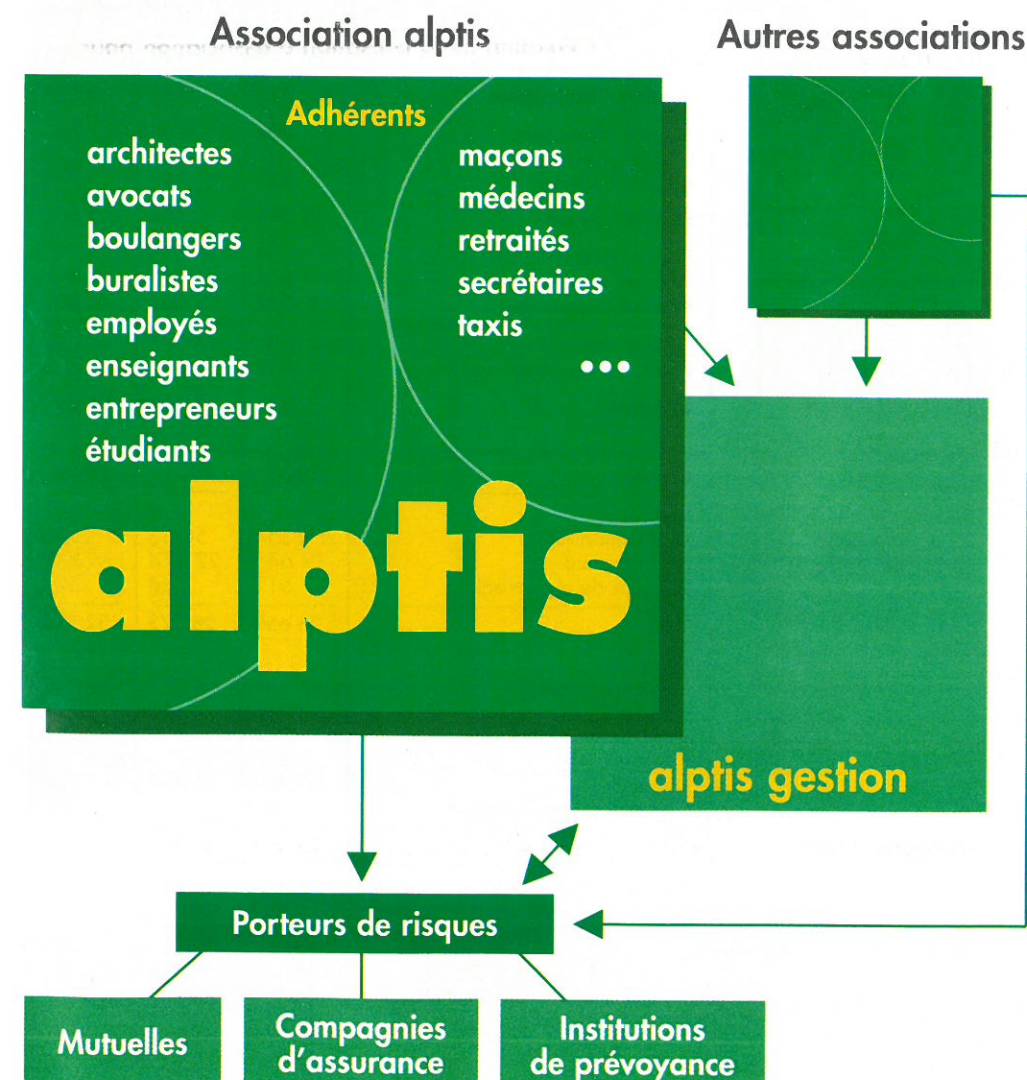
Questions à l'assemblée générale

Tout adhérent désirant poser une question sur laquelle il souhaite obtenir une réponse lors de l'assemblée générale doit le faire par écrit avant le 19 septembre 2003. Seules les questions d'intérêt général seront présentées à l'assemblée.

Les modalités de candidature au Conseil d'administration

Elles sont fixées par l'article 9 des statuts. Il stipule notamment que : "... les candidatures, pour être recevables, doivent émaner d'adhérents membres depuis un an au moins... n'étant ni les salariés, ni les mandataires d'un organisme d'assurance ou de retraite... Elle doivent être déposées au siège de l'association vingt jours au moins avant l'assemblée générale...", soit avant le 19 septembre 2003.

Les avantages de l'indépendance



alptis, association loi 1901 appartient à ses adhérents : ce sont leurs intérêts qui priment. Il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer.

Les assurés adhèrent à l'association alptis et bénéficient ainsi des avantages de contrats d'assurances de groupes souscrits auprès de divers organismes d'assurance.

alptis gestion, cabinet de courtage, filiale à 99,6 % de l'association alptis, conçoit, distribue et gère les contrats des adhérents (souscriptions, cotisations, prestations...). Ce sont les professionnels d'alptis gestion qui effectuent l'ensemble des opérations d'assurance.

Toutes les structures participatives de l'association alptis sont composées d'adhérents bénévoles venant de tous les horizons professionnels ou géographiques.

alptis est indépendante des organismes d'assurance : pour mieux protéger ses adhérents, elle fait librement jouer la concurrence.

comptes et bilans

Association alptis en milliers d'euros

COMPTE DE RÉSULTAT	2000	2001	2002
Produits			
Cotisations d'association	2 069	1 719	2 034
Droits d'entrée	107	82	85
Autres produits	19	20	24
Total	2 195	1 821	2 143
Charges			
Charges externes	1 759	1 468	1 759
dont Développement	319	421	503
Communication	436	394	357
Vie associative	548	385	525
Services associatifs	167	87	124
Moyens généraux	289	181	250
Impôts et taxes	48	15	29
Salaires et charges	441	453	336
Amortissements	8	9	8
Total	2 256	1 945	2 132
Résultat d'exploitation	-61	-124	11
Produits financiers	122	140	112
Charges financières	0	0	0
Résultat financier	122	140	112
Quote-part SCI	113	107	122
Résultat courant	174	123	245
Produits exceptionnels	4	83	183
Charges exceptionnelles	85	32	63
Résultat exceptionnel	-81	51	120
Intéressement	8	13	18
Impôt sur les sociétés	59	66	116
Excédent	26	95	231

BILAN	2000	2001	2002
Actif			
Immobilisations incorporelles	6	4	2
Immobilisations corporelles	13	10	7
Immobilisations financières	12 710	12 850	12 697
Créances	137	135	337
Disponibilités	3 146	3 536	3 231
Comptes de régularisation	113	206	112
Total	16 125	16 741	16 386
Passif			
Fonds associatif	15 061	15 087	15 181
Fonds de secours	61	61	61
Excédent	25	95	231
Provisions	76	3	2
Dettes	892	1 490	906
Comptes de régularisation	9	4	5
Total	16 125	16 741	16 386

Cotisations d'association 2004

Il est proposé de conserver les mêmes montants qu'en 2003.

Droit d'entrée : 11,00 €

	Cotisation annuelle	Par semestre	Par trimestre	Par mois
PRÉVOYANCE	10,80 €	5,40 €	2,70 €	0,90 €
SANTÉ				
• de base	18,00 €	9,00 €	4,50 €	1,50 €
• supérieure	29,40 €	14,70 €	7,35 €	2,45 €

DE VOUS
A NOUS,

la transparence est
un élément rassurant.

Groupe alptis* Comptes agrégés en milliers d'euros

COMPTE DE RÉSULTAT	2000	2001	2002
Produits			
Cotisations d'association	2 069	1 719	2 034
Droits d'entrée	107	82	85
Commissions brutes	22 523	22 889	26 655
Loyers	16	16	43
Autres produits	148	115	144
Transfert de charges	23	18	24
Total	24 886	24 839	28 985
Charges d'exploitation			
Salaires et charges	7 206	7 441	8 202
Amortissements	1 086	1 815	886
Impôts et taxes	1 064	1 011	996
Autres charges d'exploitation	14 818	14 853	15 992
Total	24 174	25 120	26 076
Résultat d'exploitation	712	-281	2 909
Produits financiers	929	897	711
Charges financières	47	32	8
Résultat financier	882	865	703
Résultat courant	1 594	584	3 612
Produits exceptionnels	552	1 515	292
Charges exceptionnelles	804	213	1 097
Résultat exceptionnel	-252	1 302	-805
Participation des salariés	85	137	232
Impôts sur les bénéfices	536	634	954
Excédent	721	1 115	1 621

BILAN	2000	2001	2002
Actif			
Actif immobilisé	6 354	5 533	5 576
Actif circulant	19 685	22 474	26 279
Comptes de régularisation	611	566	521
Total	26 650	28 573	32 376
Passif			
Capitaux propres	14 163	14 997	16 248
Excédent	717	1 110	1 589
Intérêts minoritaires	-	-	8
Provisions	1 420	-	1 008
Dettes	10 269	12 412	13 464
Comptes de régularisation	81	54	59
Total	26 650	28 573	32 376

*Groupe : alptis + alptis gestion + SCI + Mateo

Rapport financier

Comme chaque année, nous vous soumettons les comptes de l'association alptis sur lesquels vous avez à vous prononcer.

Mais nous vous présentons aussi les tableaux du groupe alptis, qui regroupent les comptes de notre association de prévoyance alptis, de sa filiale alptis gestion à qui elle a confié le courtage, la distribution et la gestion de ses contrats, de ses filiales sociétés civiles immobilières et de la société de gestion pour compte de tiers Mateo.

Ceci permet de mettre en évidence la gestion du groupe alptis.

Association alptis

Lors de l'assemblée générale de 2000, nous vous avons signalé que l'association était soumise aux "impôts commerciaux" à compter du 1^{er} janvier 2000. La TVA a été acquittée sur les recettes de 2001 ce qui justifie la diminution importante des recettes. Toutefois, une action avait été intentée auprès de l'Administration fiscale. En effet les recettes de l'association étant essentiellement les cotisations et droits d'entrée, la TVA ne semblait pas due sur ces sommes. Nous avons obtenu satisfaction et l'association n'est plus soumise à la TVA : les recettes de 2002 se retrouvent au niveau de celles de 2000 et le remboursement de la TVA

de 2001 vient gonfler le poste produits exceptionnels.

Compte de résultat

La croissance reste difficile sur un marché de la santé saturé. Les droits d'entrée et les cotisations sont en légère régression. Les actions de communication et de développement se sont poursuivies tout au long de l'année, et leur coût représente 49 % des charges externes. La vie associative représente 30 % de ces mêmes dépenses.

Le compte de résultat présente un excédent de 231 058 € : nous vous proposons de l'affecter au fonds associatif.

Bilan

L'actif comprend :

- les titres alptis gestion (10 924 K€),
- les titres de la SCI alptis immobilier (1 088 K€),
- les titres de la SCI Les Mansardes (246 K€),
- une créance sur alptis immobilier (438 K€),
- les titres de la société de gestion pour compte de tiers Mateo (740 €),
- la trésorerie disponible (3 161 K€).

Le passif pour 93 % est constitué des capitaux propres de l'association.

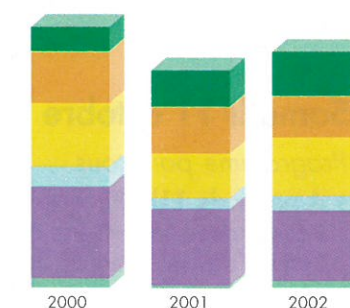
Groupe alptis

Pour établir ces tableaux, les éléments réciproques tant en produit qu'en charges ont été éliminés.

Association alptis

Ce graphique présente l'évolution des charges de l'association regroupées par postes principaux :

- **Le développement** comprend des actions de développement et de fidélisation de nos adhérents qui s'ajoutent à celles menées par alptis gestion, ainsi que les notices contractuelles de garanties.
- **La communication** regroupe les annonces dans la presse de certaines professions, les journaux associatifs, ainsi que les frais de fonctionnement de l'observatoire alptis.
- **La vie associative** concerne les frais de réunions : assemblée générale, Conseils d'administration, Commissions, Comités d'adhérents et conférences d'information santé.
- **Les services associatifs** mettent en évidence les frais de prévention et les dépenses du fonds de secours.
- **Les frais de fonctionnement** comprennent essentiellement les loyers et charges, les salaires et charges.
- **Les charges exceptionnelles**



Compte de résultat

Les produits sont constitués principalement des commissions versées à alptis gestion par les compagnies d'assurance pour la gestion du portefeuille. Ces produits de gestion sont en accroissement de 16,5 % et ils comprennent une prime de bonne gestion (sous forme de surcommissionnement) de 1 556 276 €, reconnaissance par les assureurs de la qualité de gestion au profit des adhérents.

Bien que l'ensemble des charges ait continué d'être en progression en dehors des amortissements, le résultat courant cette année est positif de 3 611 855 €. Les charges exceptionnelles tiennent compte de litiges en cours pour lesquels la prudence conseille des provisions. L'excédent net après paiement de la participation des salariés aux résultats de l'exercice et de l'impôt sur les bénéfices est de 1 621 472 €.

Bilan

L'actif immobilisé comprend essentiellement le matériel d'alptis gestion. L'actif circulant est pour la plus grande partie constitué de disponibilités et de valeurs mobilières de placement.

Les capitaux propres comprennent l'ensemble des capitaux appartenant en propre au groupe alptis. Les dettes sont essentiellement des dettes liées à la gestion et dont l'échéance est à très court terme. Vous avez à vous prononcer sur les comptes de l'association pour lesquels nous vous demandons quitus d'une part et l'affectation au fonds associatif de l'excédent d'autre part.

Nicole GOUDARD
Trésorière

Exercice clos le 31 décembre 2002

Rapport du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils vous sont présentés,
 - les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Daniel GINHAC

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Lyon

Lyon, le 30 mai 2003

le programme

DE
VOUS
A NOUS,

nos projets naissent
de vos idées.

Samedi 11 octobre

Programme pour tous

- **A partir de 11h00**
Accueil des congressistes au Corum à l'espace Joffre 1.
Remise des documents, hébergement, émargement et pouvoirs.
- **12h00 à 13h30**
Déjeuner d'accueil au Corum.
- **14h00**
Ouverture du Congrès.
- **14h15 à 15h45**
Ateliers.
- **15h45 à 16h15**
Pause.
- **16h15 à 18h00**
Conférence, table ronde et débat sur le thème "Le médicament".
- **18h15**
Départ pour les hôtels.
- **19h30**
Départ des hôtels pour Aigues-Mortes.
- **20h30**
Dîner de gala au Domaine de Jarras, salle des Foudres.
- **23h45**
Retour aux hôtels.

Programme accompagnants

- **14h00**
Rendez-vous à la Brasserie du Corum pour la visite guidée pédestre de la vieille ville de Montpellier de 14h15 à 16h00.

La table ronde

sur le thème "**Le médicament**" sera animée par

Florence TABOULET

Professeur des Universités

Droit pharmaceutique et Economie de la santé

Le lieu

Accueil, déjeuner, débat, ateliers, assemblée générale :

Corum de Montpellier

Palais des Congrès - Esplanade Charles de Gaulle
Tél. : 04 67 61 67 61 - Fax : 04 67 61 67 00

Dimanche 12 octobre

Programme pour tous

9h15 à 10h45 - Auditorium Pasteur
Assemblée générale statutaire alptis

- **10h45 à 12h15**
Compte rendu des ateliers, questions et débat.
- **12h15 à 12h30**
Zoom sur les travaux de l'observatoire alptis.
- **12h30**
Clôture du congrès.
- **13h00**
Déjeuner de clôture au Corum.
- **15h00**
Départ des congressistes.

Programme optionnel (post-congrès)

- **15h00 à 23h30**
Visite guidée et dégustation au Chais Noilly Prat à Marseillan, puis dîner à SCEA la Grande Bleue, producteur de l'étang de Thau à Sète.

Les ateliers

Atelier A

Le médicament, instrument de la santé : les Français et le médicament.

Atelier B

Le médicament, instrument de la santé : les alternatives aux médicaments.

Atelier C

Le médicament, des enjeux économiques majeurs.

Atelier D

Médicament et systèmes de protection sociale.

Atelier E

Nouveaux produits prévoyance.

Atelier F

Libre expression.

alptis

33, cours Albert Thomas • 69445 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 36 16 16 • E-mail : alptis@alptis.fr